



**Municipalité de Féchy**  
**Rapport sur les comptes**  
**et la gestion 2020**

## ADMINISTRATION GENERALE

### Conseil Général

Président : M. Richard Aguet  
 1<sup>er</sup> vice-Président : M. Michaël Evesque  
 2<sup>ème</sup> vice-Président : M. Mathieu Barbay  
 Scrutateurs : M. Jean-Claude Evesque & M. Patrick Blanchard  
 Suppléantes : Mme Alexandra Gaillard & Mme Manon Suardet  
 Huissier : M. Gérald Groux  
 Secrétaire : Mme Mireille Sanchez

Le Conseil Général est le pouvoir législatif de la Commune ; il attribue à la Municipalité les montants nécessaires à la réalisation des infrastructures et à la bonne gestion communale.

Il accueille une fois par année une « Tribune libre » offerte à une femme ou à un homme qui a marqué de son empreinte le Canton ou la Commune. Cette année, c'est la nouvelle Conseillère d'Etat Mme Christelle Luisier, cheffe du Département des Institutions et du Territoire, qui a parlé de sa fonction après 100 jours. Elle a pu présenter ses travaux exécutés avec l'invité surprise (Covid-19), la vision des changements au sein la loi sur l'aménagement du territoire et de ses incidences sur les terrains à bâtir.

### Activités

Durant l'année 2020, la Municipalité a présenté 8 préavis lors de 3 séances du Conseil Général. Pour mémoire, le préavis n° 1/2020 a été retiré par la Municipalité avant la séance du Conseil.

#### 2/2020 – Comptes 2019

Les comptes communaux 2019 ont été bouclés avec un excédent de produits de CHF 2'146.73 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 325'142.—. Les comptes communaux 2019 ainsi que le rapport de gestion de la Municipalité ont été acceptés à la majorité.

#### 3/2020 – Arrêté d'imposition 2021

Le Conseil Général a accepté à l'unanimité la proposition de la Municipalité de reconduire le taux d'imposition pour l'année 2021 à 64% de l'impôt cantonal de base.

#### 4/2020 – Crédit d'étude pour l'agrandissement du Collège de La Pra

Le Conseil Général était invité à accorder à la Municipalité un second crédit d'étude de CHF 1'140'000.—, relatif au projet d'extension du Collège de La Pra comprenant :

- 11 classes d'école ;
- 1 salle de gymnastique VD3 ;
- 1 bibliothèque ;
- 1 salle des maîtres pour une vingtaine d'enseignants ;
- locaux administratifs, infirmerie, économat et annexes selon les directives de la DGEO ;
- 1 UAPE (unité d'accueil pour écoliers) d'une capacité de 160 places permettant l'accueil de midi pour 320 élèves en deux services.
- 2 salles de dégagement ;
- 1 salle de rythmique ;
- 1 salle de photocopies ;

Ce préavis a été adopté à la majorité par 37 oui, 10 non et 2 abstentions.

#### **5/2020 – Réfection du crépi, du mur de soutènement et des marches de l'église**

La Municipalité a sollicité par le biais de ce préavis, un crédit de CHF 100'000.— pour la réfection du crépi, du mur de soutènement et des marches de l'Eglise.

Ce préavis a été adopté à l'unanimité.

#### **6/2020 – Eclairage public en technologie LED**

La Municipalité a sollicité par le biais de ce préavis, un crédit de CHF 100'000.— pour moderniser l'éclairage public (EP) de manière dynamique avec des luminaires LED de dernière génération permettant une régulation programmée de l'intensité lumineuse.

Ce préavis a été adopté à l'unanimité.

#### **7/2020 – Remplacement du Conseil Général par un Conseil Communal**

Le Conseil Général a refusé à la majorité de 28 non (18 oui et 3 abstentions) de passer à un Conseil Communal pour la nouvelle législature 2021-2026.

#### **8/2020 – Crédit pour le remplacement des logiciels communaux**

Le Conseil Général a accepté à l'unanimité la proposition de la Municipalité de remplacer des logiciels communaux par un ERP (Enterprise Ressource Planning), parfois appelé PGI (Progiciel de Gestion Intégré) pour un montant de CHF 70'000.—, qui est un système d'information qui permet de gérer et suivre au quotidien l'ensemble des informations et des services opérationnels d'une entreprise/commune. L'ERP est l'outil principal de gestion d'une commune.

## 9/2020 – Budget 2021

Le budget 2021 prévoyant un excédent de charges de CHF 400'137.— pour un total de recettes estimé à CHF 6'922'446.— soit un dépassement d'environ 5,7%, a été accepté non sans susciter quelques précisions de la Municipalité sur l'incompréhension des demandes d'acomptes pour la péréquation, notamment celle de la facture de la cohésion sociale.

## Municipalité

Syndic : M. Andreas Meyer  
*Administration générale, personnel communal, réseaux EU-EC.*

Municipaux : Mme Rachel Aubert  
*Police des constructions, urbanisme, écoles, affaires sociales.*

Mme Francine Dupuis  
*Déchets, bâtiments communaux, temple et cimetière.*

M. Marc Morandi  
*Domaines (vignes – forêts), finances, communication, refuge, SDIS, ORPC.*

M. Jean-Pierre Moret  
*Police, routes, mobilité, voirie, parcs et jardins, informatique.*



La Municipalité 2020

## **Ressources humaines**

A la faveur d'un contrôle annuel de la Préfecture, la Municipalité a procédé à l'entame d'une révision du règlement du personnel communal, en commun accord avec le personnel, afin de l'adapter aux exigences et aux lois actuelles.

La prévoyance professionnelle (LPP) des employés communaux a été revue pour l'adapter à la nouvelle composition du personnel, vu les changements des employés des services extérieurs faits en 2019.

La Municipalité a fait appel aux services d'entreprises spécialisées en ressources humaines pour la révision du règlement du personnel avec ses annexes et pour la modification de la prévoyance professionnelle.

La Municipalité a aussi mis en place un suivi annuel du personnel, sous forme d'un entretien individuel, qui est fait pour chaque employé ayant un contrat de durée indéterminée.

## **Personnel administratif**

L'administration générale est composée de : Mme Sylvie Favre, boursière et préposée au contrôle des habitants, taux 80% ; Mme Katyla Labhard, secrétaire municipale, taux 70% et Mme Valérie Munafo, collaboratrice administrative au taux d'activité de 50%.

## **Personnel d'exploitation**

Le personnel d'exploitation est composé de : M. Gérald Groux, employé communal à 100%, de M. Frédéric Genoud, concierge à 100% et de M. Philippe Suardet, employé polyvalent à 35%.

La Commune peut également compter sur les engagements de : Mme Nicole Bladen, concierge du bâtiment du Saugey et de Mme Célia Magalhes, concierge du Refuge et du Rionzier.

## **Mutations**

L'année 2020 a enregistré l'arrivée de 91 nouveaux administrés, le départ de 93 habitants, 12 naissances et 2 décès. La population officielle de Féchy au 31 décembre 2020 est de 869 habitants.

## **Rôle des électeurs**

Au 31 décembre 2020, le rôle des électeurs comptait 484 Confédérés et 86 étrangers disposant du droit de vote communal soit un total de 570 électrices et électeurs.

## **Covid-19 et ses conséquences pour la Commune**

La pandémie de Covid-19 a eu un impact considérable dans la gestion de la commune et plus particulièrement dans celle des bâtiments communaux. Le refuge a été fermé à la location de la mi-mars à la fin du mois de mai puis à nouveau dès le 4 novembre. Au vu des restrictions sanitaires, de nombreuses réservations ont été annulées. Une commune n'ayant pas droit de toucher des RHT, les Municipalités des trois villages ont tenu leurs engagements vis-à-vis de Mme Magalhaes, concierge du refuge, afin qu'elle touche tout de même ses indemnités.

L'Auberge communale a également été fermée durant les mêmes périodes puis dès le 26 décembre. Afin de soutenir notre aubergiste M. Salangros, la Municipalité a pris la décision de l'exonérer du paiement du loyer durant toutes ces périodes de fermeture.

Le concierge de l'école M. Genoud a eu de nombreuses tâches supplémentaires à effectuer dans le bâtiment scolaire, telles que la désinfection deux fois par jour des sanitaires, poignées, interrupteurs ; le nettoyage quotidien des tables des élèves et des pupitres des enseignantes ou le nettoyage des sols deux fois par semaine. Cette surcharge de travail a nécessité l'engagement de personnel auxiliaire pour effectuer l'entretien des autres locaux communaux comme l'administration communale ou le bâtiment du Rionzier.

En outre les bâtiments accessibles au public ont dû être équipés de gel désinfectant, des protections en plexiglas installées à l'administration communale et des masques fournis au personnel communal.

Cette pandémie a également eu un impact sur le stock du vin communal. Les manifestations de l'année ont dû être annulées et la réserve de vin communal, habituellement consommée à ces occasions, est restée au carnotzet.

### **Ancien collège**

La fin de chantier, initialement prévue le 30 juin pour une mise en location dès le 1<sup>er</sup> juillet, a bien évidemment été retardée par l'arrivée de la pandémie et les restrictions de travail imposées par la Confédération dès le 16 mars 2020. L'architecte M. Le Roy a dû prendre les mesures nécessaires pour respecter les normes sanitaires, organiser le travail des entreprises par étage et appartement, afin de respecter l'Arrêté du Conseil d'Etat limitant le nombre de personnes par espace fermé.

Ce sont donc en effectifs réduits que les entreprises de peinture, parquets et aménagements extérieurs ont terminé les travaux avec un peu moins de trois mois de retard.

A la mi-septembre, une visite publique du bâtiment a pu être organisée, laquelle a rencontré un franc succès auprès des citoyens fezzolans, puis les locataires ont pu emménager dans leurs appartements dès la fin du mois.



La Municipalité a choisi la gérance Régi'M à Féchy pour s'occuper de la gestion du bâtiment.

## Bâtiments communaux

L'Ordonnance fédérale sur les installations électriques à basse tension (OIBT) impose le contrôle du respect des normes à diverses fréquences en fonction de l'usage des bâtiments, s'ils sont publics, privés, à destination locative ou scolaire.

Ainsi en 2020, ces contrôles et mises en conformité ont dû être effectués dans les bâtiments suivants :

- Complexe de l'Auberge communale,
- Bâtiment locatif et administratif du Saughey
- Hangar HH
- Collège de La Pra
- Abri PC

Dans le but de simplifier les accès aux locaux communaux accessibles aux sociétés locales et au public, le bâtiment de l'ancienne auberge, le boutellier et l'Ancien Collège ont été équipés de serrures électroniques programmables. Le choix de la Municipalité s'est porté sur le modèle Glutz et à terme, tous les bâtiments communaux seront équipés de ce type de serrures.

### Bâtiment du Saughey

Les compteurs individuels de chauffage, arrivés en fin de vie, ont été changés dans le courant de l'été.

### Complexe de l'Auberge

L'un des moteurs de toile de tente de la terrasse de l'Auberge est arrivé en fin de vie en 2020 et a nécessité, outre son remplacement, le changement de la toile de la partie « est » de la terrasse. Afin de ne pas avoir la même mauvaise surprise avec la grande tente, les moteurs de cette dernière ont été changés préventivement.

Le réfrigérateur professionnel de la grande salle a dû être changé.

Le lave-linge professionnel de la buanderie de l'Auberge, après plus de 25 ans de bons et loyaux services, est tombé en panne et ne pouvant plus être réparé, a dû être remplacé.

### Bâtiment du Rionzier

Un adoucisseur d'eau, non prévu au budget, a été installé dans le bâtiment suite au constat de la Municipalité que le bâtiment n'en disposait pas !

Suite à des infiltrations d'eau dans le parking souterrain et dans le local technique, un traitement de fissures a dû être effectué ainsi qu'une correction d'une canalisation de drainages.

### Collège de La Pra

Suite à l'amendement du préavis de décembre 2019 relatif à la demande de crédit d'étude du Collège de la Pra phase II pour un montant de CHF 150'000.—, réponse a été apportée aux habitants et aux membres du Conseil général en 2020. L'architecte du projet, M. Thomas Friberg du bureau Actescollectifs, a pu également de ce fait planifier différents rendez-vous lui permettant ainsi d'ébaucher et d'avancer sur le plan du côté architectural.

## Mobilité à Féchy-Dessus - début du concept

Lors du Conseil du mois de juin dernier, le dépôt d'une motion (motion S. Bonnabry, J.-M. Brot, Ch. Heye, C. Liard-Rothenbühler, F. Liard et M. Rothenbühler) a été effectué.

Cette motion demande qu'une étude par un bureau spécialisé en trafic urbain, soit menée sur la problématique du trafic à travers Féchy-Dessus et, notamment afin de limiter la vitesse à la route du Pont.

La Municipalité a mandaté le bureau Transitec afin de mener à bien cette étude. Le bureau Transitec avait déjà travaillé sur la mobilité autour du futur collège et connaît donc très bien la problématique de Féchy. L'étude en cours nous proposera certainement divers aménagements possibles pour diminuer la vitesse.

## Déchetterie - réflexions et réalisation

Après de longs mois de négociations, les communes de l'entente de la déchetterie confient la gestion de cette dernière, au 1<sup>er</sup> juillet 2020, à la société BeReCycling. Il en résulte pour chaque commune des charges forfaitaires moindres par habitant de plus de 18 ans, compte tenu que l'évacuation des déchets est payante, permettant ainsi une réelle mise en application du principe « pollueur-payeur ». Si les habitants des autres communes doivent se munir d'une carte d'accès, les habitants de Féchy, quant à eux, utilisent leur carte Molok. La commune de Féchy qui louait à la commune de Perroy une place pour ses déchets verts, dépose depuis le 1<sup>er</sup> juillet ces derniers à la déchetterie de Féchy, permettant une économie de coûts.

## Vendanges 2020

Comme le relève l'Office des Vins Vaudois (OVV), la récolte des raisins, rouges comme les blancs, est d'une excellente qualité, la quantité est toutefois inférieure aux prévisions.

Les vignes communales n'ont pas fait totalement exception ; elles promettent une qualité à la hauteur de l'année précédente.

Seule ombre au tableau, une dureté des marchés et les conséquences du Covid-19 qui plombent l'ambiance et avec elles, l'annonce d'une baisse des prix du moût livré !

## Cueillette avec les enfants du collège





### Sortie des aînés du 2 septembre 2020

La traditionnelle sortie des aînés qui d'habitude les emmenait de villes en villages, de lacs en montagnes, a dû cette année, pandémie oblige, rester à Féchy.

Un magnifique apéritif a été servi sur la terrasse de l'auberge accompagné d'un grand soleil.

Le repas a été pris à la grande salle suivi du spectacle de et par Simon Romang « Charrette ».



### Analyse du résultat

L'exercice 2020 laisse finalement apparaître un excédent de produits, après réserves et amortissements de CHF 7'151.65 qui, compte tenu de la conjoncture, est encore une fois une année avantageuse pour la commune.

### Conclusions

Les résultats de cette année 2020 peuvent être qualifiés à nouveau de bons. La situation générale de la commune reste saine, ce qui permet d'entrevoir de futurs et raisonnables investissements. Des réserves ont d'ailleurs été affectées pour répondre aux prochains engagements communaux.

Malgré les moments difficiles que plusieurs entreprises et citoyens traversent pendant cette pandémie, les rentrées fiscales, administrées par notre bourse, sont constantes. La Municipalité n'en demeure pas moins attentive à ses revenus financiers et reste prudente tout en se voulant rassurante.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Le Secrétaire  
 Andreas Meyer  Katyla Labhard



Une longue période de grand beau temps, très chaud jusqu'à 36° et parfois sec, sans pour autant que la vigne ait eu à en souffrir, a permis aux enfants des écoles de Féchy de récolter les précieux raisins de la « Vigne du Monde ».

Sous la houlette des vigneron communaux, M. Philippe Suardet & M. Thierry Molliex ainsi que du Municipal en charge, M. Marc Morandi, les enseignantes et leurs accompagnants ont ainsi contribué à faire découvrir à ces jeunes, les travaux de la cueillette, tout en dégustant un raisin de ci de là.

La totalité de la récolte, transformée en un excellent « jus de raisin » en cubis, a été offerte aux écoles de Féchy, pour que chaque enfant découvre lors de sa récréation, la douceur d'un produit naturel, fruit de leur propre labeur.

## Forêts

L'année 2020 est marquée par un état sanitaire pris dans un été sec et caniculaire qui se répète ; cette modification climatique devient un problème pour la résistance des arbres, principalement pour les épicéas et sapins blancs qui ne sont plus adaptés à cette altitude.

La majorité des résineux coupés étaient secs et l'exploitation de ces arbres est de facto déficitaire ! Cependant, n'oublions pas que la coupe de ces arbres permet de sécuriser le périmètre et rendre la forêt « plus propre ».

Dans l'exploitation annuelle, nous n'avons coupé que la moitié de la possibilité du prélèvement annuel afin d'avoir à long terme une forêt équilibrée dans les âges et les essences ceci au regard du marché peu porteur.

Le marché des bois résineux destiné à la construction a été un marché calme au printemps à cause du Covid-19 ; le bois pour le papier n'a eu que peu de demande en raison de la diminution de l'utilisation et de la concurrence du bois recyclé. Quant aux feuillus, le bois pour les meubles, il n'en vaut actuellement plus la peine d'en préparer car nous n'avons plus assez de valeur ajoutée sur ce produit ; heureusement la demande de bois de feu est soutenue.

## Jardin au collège

Les enseignantes de l'école de Féchy ont souhaité créer un jardin en permaculture qu'elles pourraient cultiver avec les élèves du Collège.

Ce jardin, installé devant la salle des maîtres, a permis aux élèves de se familiariser avec les semis, plantations, cultures puis enfin les récoltes.

Cette réalisation a été primée par la Société Pédagogique Vaudoise.

